

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 08/04/2013

Date de la convocation:

27/03/2013

Date d'affichage:

28/03/2013

L' an 2013 et le 8 Avril à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 67

En exercice : 67

Votants : 54

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mmes : CLAUSS Murielle, KIEFER Nicole, KIEFFER Adrienne, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BASTIAN Marc, BRUCKER Hubert, CHRISTMANN Pascal, CONUECAR Nestor, FUCHS Thierry, GACKEL Didier, HERRMANN Eric, KAUFFER Fabien, KELLER Jacky, KENNEL Guy-Dominique, MERTZ Olivier, MESSMER Jean-Marc, OTT Alexis, SUSS Charles, VOGEL Robert

Secrétaire de séance :

Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille.

Réf : 075.2013

Vote : A la majorité

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 3

Mention exécutoire : Non

075.2013 : Budget principal : fixation des principales contributions et participations pour 2013.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Considérant la présentation des principales actions et opérations prévues pour 2013, missions développement (domaines économie tourisme, cohésion sociale, culture, habitat, animation enfance jeunesse et sport, environnement et énergie, communication, transport, urbanisme et appui aménagements, création d'équipements et d'aménagements), et missions fonctionnelles d'exploitation et de services (gestion de matériels, d'installations, d'immobiliers, gestion de services transférés, service fonctionnel),

Considérant les débats d'orientation budgétaires (bureaux réunis en commission finances),

Vu l'avis du bureau du 25.03.2013,

Entendu l'exposé du président M. Haas,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, trois abstentions, décide :

- De valider les actions et opérations présentés en séance repris sur un tableau synthétique,
- De valider le tableau des contributions, participations et subventions suivantes :

Détail contributions		Compte	concerne	précisions	montant
FDMIC	Périscolaire	6288	2013	fonctionnement du service	208 000
FDMIC	Périscolaire	6288	solde 2012	fonctionnement du service	60 000
SIVOM scolaire Wiss	Wingen	6554	2013	enfants scolarisés à l'ext territoire	3 700
Syndicat scolaire Soultz	Communes Pechelbronn	6554	2013	enfants scolarisés à l'ext territoire	12 800
SCOTAN	participation par hab 1,30 € X 17993 hab	6554	2013		23 600
SDIS	contribution au fonctionnement	6554	2013		104 760
SDIS	contribution à l'investissement	6554	2013		20 900
SYCOPARC	participation statutaire	6554	2013		430
SYCOPARC	conservation musées musée du pétrole	6554	2013		3 250
SYCOPARC	conservation musées MROF Kutzenhausen	6554	2013		4 500
SYCOPARC	participation architecte mutualisé	65737	2013		7 500
AASBR	Halte garderie à Morsbronn	6574	2013		82 750
AASBR	Relais assistantes maternelles	6574	2013		32 870
AASBR	Halte garderie à Morsbronn	6574	solde 2012		20 550
AASBR	Relais assistantes maternelles	6574	solde 2012		7 860
FDMIC	Service animation	6574	2013	fonctionnement du service	106 800
Office de tourisme intercommunal	participation selon convention	6574	2013	Taxe de séjour perçue intégrée dans la subvention versée	100 000
Office de tourisme intercommunal	participation selon convention	6574	solde 2012	fonctionnement du service	50 000
ECMU	participation selon convention	6574	2013	selon nb élèves et achats + actions	44 900
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	2013	poste de médiatrice culturelle	13 650
Assoc musée du pétrole	participation selon convention	6574	2013	participation aux actions	8 400
AMROF	part visites guidées	6574	2013		4 000
AMROF	actions/visites guidées forfait annuel 650 €	6574	2013		650
Fédération des professionnels PAC	subvention fonctionnement	6574	2013		2 500
Fédération des professionnels PAC	OCM subv aux entreprises (etoile d'or billm)	6574	2013		20 000
Fédération des professionnels PAC	OCM subv aux entreprises/intertranche	6574	solde 2012		11 000
CAUE	Adhésion 2013	6574	2013		50
mission locale alsace du nord	participation par hab 0,46 €	6574	2013		8 400
ADEAN	participation par hab 0,80 € X 17993 hab	6574	2013		14 400
Aide aux privés	Aide BAFA 500 € X 6 pers en my	6574	2013		2 000
Aide aux privés	subv patrimoine bâti ancien	6574	2013		15 000
Aide aux privés	Subvention OPAH	6574	2013		218 000
Collèges	subv classes découvertes	6574	2013		6 000
adean compostage	0,16€/hab	6574	2013		2 800
college de Woerth	participation selon convention	6574	2013	programme d'actions scolaire	2 850
divers	non affecté	6574	2013	marge de manœuvre	4 970
TOTAL					1 229 840

- De déléguer au bureau, le cas échéant, les décisions d'utilisation de l'enveloppe « divers-non affecté », selon demandes spécifiques en cours d'année.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 30/04/2013

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS



Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

Envoyé en préfecture le 06/05/2013

Reçu en préfecture le 06/05/2013

Affiché le

